



Programme de renforcement des capacités d'employabilité et d'auto-emploi des jeunes au Burundi : PRO JEUNES EMPLOI

Contexte

Comme l'indique le rapport d'évaluation du projet de renforcement du RAPES (FGC 12-18 extension de FGC 09-21), même si l'objectif de structurer un réseau Grands Lacs de plaidoyer n'a pas pu être atteint à cause de lois nationales qui ne permettent pas la création d'une organisation internationale de droit d'un des pays, les organisations membres du réseau RAPES ont créé des liens étroits et conduits de nombreuses actions ensemble et marqué des succès en particulier en ce qui concerne les politiques agricoles. Le volet d'insertion socio-économique des jeunes par contre, n'aura connu que des résultats limités. Seul, le Burundi a réussi à influencer la politique nationale de la jeunesse et de l'emploi des jeunes. Par contre les échanges entre les jeunes de la région des Grands Lacs auront été très bénéfiques. Les organisations paysannes nationales : CONAPAC en RD Congo, Imbaraga au Rwanda et FOPABU au Burundi aujourd'hui renforcées en partie par le travail du RAPES, revendiquent maintenant et avec raison la légitimité de piloter le plaidoyer agricole.

C'est pourquoi, la présente phase du projet envisage de se concentrer sur l'épineuse question de l'insertion socio-économique des jeunes pour laquelle dit encore l'évaluation "l'ensemble des parties prenantes (Gouvernements, partenaires au développement, société civile, secteur privé) restent encore à la recherche de solutions et de modèles probants". C'est donc pour tenter de développer quelques modèles que nous avons décidé de concentrer la présente phase sur cette question vitale dans cette région où le chômage des jeunes a de graves conséquences sur la paix et la stabilité. Etant donné les moyens (surtout humains) très importants nécessaires, le projet a choisi de concentrer cette phase au seul Burundi. Le projet poursuivra néanmoins des échanges d'expériences entre les jeunes de la région qu'ils soient du secteur agricole ou non, en espérant que les modèles produits pourront servir à l'ensemble de la région.

Partenaire

Le partenaire de ce projet est l'ADISCO : l'Association "Appui au Développement Intégral et la Solidarité sur les Collines" : une asbl de droit burundais qui dispose de compétences avérées et d'atouts importants pour piloter ce programme. Il a conduit avec succès les phases précédentes et jouit d'une expertise dans le domaine de l'appui à l'entrepreneuriat au travers son département : La Maison De l'Entrepreneur (MDE).

Bénéficiaires du projet

Les premiers acteurs/bénéficiaires de ce projet sont les jeunes qualifiés ou non, ruraux et urbains âgés de 18 à 35 ans, ainsi que leurs familles. L'objectif est d'accompagner près d'un millier de jeunes dont au moins 40% de filles/femmes. Avec leurs familles, il s'agit de près de 6300 bénéficiaires qui seront directement touchés par le projet. En ajoutant les emplois générés par les entreprises des jeunes accompagnés, le projet au final bénéficiera directement à plus de **7000**

personnes. Un tel projet aura des effets tache d'huile importants auprès des voisins difficiles à évaluer de même que tous ceux qui bénéficieront des mesures prises à la suite du plaidoyer.

Objectifs généraux et spécifiques

Objectif général : Améliorer les conditions de vie des jeunes par le renforcement de leur employabilité, la promotion de l'auto emploi et le plaidoyer politique sur l'emploi des jeunes

Objectifs spécifiques :

1. Améliorer Les revenus et l'emploi des jeunes ruraux (H et F) par le développement de filières attractives orientées vers le marché qui permettent de mieux les fixer en milieu rural
2. Améliorer l'employabilité des jeunes (F et H) par la formation pratique en entreprise (promotion de l'apprentissage en entreprise du secteur formel et/ou informel)
3. Renforcer et soutenir les capacités des jeunes à créer leurs propres emplois par la mise sur pied d'un incubateur adapté à leurs spécificités
4. Structurer des réseaux de jeunes entrepreneurs en vue d'améliorer les échanges, mutualiser certains services et défendre leurs intérêts
5. Plaider la mise en œuvre de politiques et pratiques nationales favorables à l'emploi des jeunes (et qui intègrent les meilleures pratiques développées par le projet dans une seconde phase)
6. Optimaliser la gestion du projet et en capitaliser les résultats

5. Les activités prévues

1. Développement de filières attractives
2. Formation via l'apprentissage en entreprises
3. Renforcement des capacités d'auto emploi par l'incubateur
4. Mise en réseaux, échanges et structuration par métier
5. Plaidoyer politique
6. Gestion et capitalisation

6. Les résultats escomptés

1. L'exode rural est atténué
2. Des filières novatrices orientées marché sont promues
3. Les jeunes maîtrisent mieux les maillons de ces filières
4. Les entreprises formatrices sont identifiées et formées
5. Les jeunes sont formés au sein d'entreprises
6. Un bureau de travail est opérationnel
7. Les jeunes sont sensibilisés à l'auto emploi
8. Les jeunes sont formés dans le développement d'une micro entreprise
9. Les jeunes entrepreneurs sont accompagnés dans la gestion de leur entreprise
10. Les jeunes sont structurés en IGG et en coopératives
11. Des visites d'échanges et des fores sont organisés pour les jeunes
12. Des actions de plaidoyer sont conduites pour améliorer l'accès à l'emploi des jeunes

7. Coût du projet

7.1 Coût total du projet : CH 541.991

7.2 Financement demandé à la FGC : CH :511 991 CHF (sur 3 ans)